

**PROCES-VERBAL DU SECRETAIRE COMMUNAL**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL**  
**DU 17 MAI 2011**

Sont présents : M. Ch. MICHEL, Bourgmestre – Président ;  
Mme F. PIGEOLET, M. M. BASTIN, Mme A. MASSON, M. F. QUIBUS, Mmes C. HERMAL, E. MONFILS-OPALFVENS, Echevins ;  
M. J. DELSTANCHE, Mme N. DEMORTIER, MM. A. DEMEZ, J-P. HANNON, Mme P. NEWMAN, MM. B. THOREAU, M. DELABY, Mme V. MICHEL, MM. V. HOANG, R. WILLEMS, P. BRASSEUR, Mme J. WEETS, MM. M. NASSIRI, Fr. VAESSEN, Mme S. TOUSSAINT, M. G. STENGELE, Mmes F. VAN LIERDE, M. VANDERKELEN, Y. CALBERT, Conseillers communaux ;  
Mme P. ROBERT, Secrétaire communal f.f.

Sont excusés : M. R. GILLARD, Echevin,  
M. Ch. AUBECQ, Mmes A-M. BACCUS, A. HALLET, Ch. MOREAU, Conseillers communaux

- - - - -

Monsieur Charles MICHEL, Bourgmestre, préside l'assemblée qu'il ouvre, en séance publique, à dix-neuf heures.

- - - - -

Conformément aux dispositions de l'article L1122-16 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le procès-verbal de la séance du 26 avril 2011 a été mis à la disposition des membres du Conseil, sept jours francs avant le jour de la séance.

**COMMUNICATIONS**

A. Divers

Néant

B. Décisions de l'autorité de tutelle

1. Arrêté du Ministre de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie, en date du 5 avril 2011, approuvant la délibération du Conseil communal du 16 novembre 2010 demandant la modification du programme bisannuel 2009-2010 d'action en matière de logement.
2. Arrêté du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, en date du 8 avril 2011, approuvant la délibération du Conseil communal du 15 mars 2011 décidant de souscrire des parts bénéficiaires dans le capital de l'IBW.
3. Prise pour information par le Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, en date du 27 avril 2011, de la délibération du Conseil communal du 15 mars 2011 relative à l'octroi de subvention complémentaire au Syndicat d'Initiative.

4. Arrêté du Collège provincial, en date du 28 avril 2011, approuvant les modifications budgétaires n°1 pour l'exercice 2011 de la Ville de Wavre arrêtées par le Conseil communal du 15 mars 2011.

## **ORDRE DU JOUR**

### **A. SEANCE PUBLIQUE**

- S.P.1. Exercice de la tutelle sur les établissements subordonnés – Fabrique d'église de la paroisse de Saint Martin – Compte pour l'année 2010 et compte de fin de gestion – Avis.

---

Adopté par vingt-cinq voix pour et une abstention.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

**D E C I D E :**

Par 25 voix pour et 1 abstention

Article 1er - Un avis favorable est réservé au compte de l'année 2010 – compte de fin de gestion de la fabrique d'église de la paroisse de Saint Martin;

Article 2. – Ce compte, accompagné de la présente délibération et des pièces justificatives audit compte, sera transmis en quatre expéditions à Madame la Gouverneur de la Province du Brabant wallon.

- - - - -

- S.P.2. Exercice de la tutelle sur les établissements subordonnés – Fabrique d'église de la paroisse des Saints Pierre et Marcellin – Compte pour l'année 2010 – Avis.

---

Adopté par vingt-cinq voix pour et une abstention.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

**D E C I D E :**

Par 25 voix pour et 1 abstention.

Article 1er. – de réserver un avis favorable au compte pour l'année 2010 de la fabrique d'église de la paroisse de Saints Pierre et Marcellin.

Article 2.- Ledit compte, accompagné des pièces justificatives et de la présente décision sera transmis, en quadruple expédition, à Madame la Gouverneure de la Province du Brabant wallon.

- - - - -

- S.P.3. Associations intercommunales – Association Intercommunale pour l'Aménagement et l'Expansion Economique du Brabant Wallon, en abrégé « I.B.W. » – Assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 14 juin 2011 – Approbation des points mis à l'ordre du jour :
- ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**
- Modification des statuts de l'IBW :  
Adaptation du capital des communes (parts bénéficiaires) et corrections de quelques erreurs de frappe
- ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**
- 2) Rapport de gestion du Conseil d'Administration (rapport d'activité) - Allocution du Président ;
  - 3) Rapport spécifique sur la prise de participation ;
  - 4) Rapport du commissaire, membre de l'IRE ;
  - 5) Comptes de l'exercice 2010 ;
  - 6) Décharge des administrateurs ;
  - 7) Décharge du commissaire réviseur ;
  - 8) Remplacement d'un mandataire démissionnaire.
- 

- 2) Adopté à l'unanimité ;
- 3) Adopté à l'unanimité ;
- 4) Adopté à l'unanimité ;
- 5) Adopté à l'unanimité ;
- 6) Adopté à l'unanimité ;
- 7) Adopté à l'unanimité ;
- 8) Adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

**D E C I D E : à l'unanimité**

**Article 1<sup>er</sup>** - D'approuver aux majorités suivantes les points portés à l'ordre du jours des assemblées générales extraordinaire et ordinaires du 14 juin 2011 de l'IBW :

**Assemblée extraordinaire :**

**A l'unanimité,**

- les modifications des statuts de l'IBW :  
Adaptation du capital des communes (parts bénéficiaires) et corrections de quelques erreurs de frappe

**Assemblée ordinaire :**

**A l'unanimité,**

- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;

**A l'unanimité,**

- le rapport spécifique sur la prise de participation ;

**A l'unanimité,**

- le rapport du Commissaire, membre de l'IRE;

**A l'unanimité,**

- les comptes de l'exercice 2010 de l'IBW ;

**A l'unanimité,**

- la décharge des administrateurs

**A l'unanimité,**

- la décharge du commissaire réviseur;

**A l'unanimité,**

- le remplacement d'un mandataire démissionnaire;

**Art.2** - de charger les représentants de la Ville de Wavre aux assemblées générales de l'IBW, de rapporter la proportion des votes du Conseil communal.

**Art.3** - Une double expédition de la présente délibération sera transmise à l'Intercommunale du Brabant wallon.

-----

U. Mise en discussion, sous le bénéfice de l'urgence, d'un point étranger à l'ordre du jour.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

DECIDE A L'UNANIMITE,

Article 1<sup>er</sup> : de porter à l'ordre du jour sous le bénéfice de l'urgence comme point 11 bis de la séance publique : « Associations intercommunales – SEDIFIN srl – Assemblée générale statutaire du 10 juin 2011 – Approbation des points mis à l'ordre du jour :

- 3) Approbation des comptes annuels et de la répartition bénéficiaire de l'exercice 2010 ;
- 4) Décharge à donner aux administrateurs ;
- 5) Décharge à donner au Commissaire-réviseur ;
- 6) Nomination statutaire.»

-----

U.S.P.3bis Associations intercommunales – SEDIFIN srl – Assemblée générale statutaire du 10 juin 2011 – Approbation des points mis à l'ordre du jour :

- 3) Approbation des comptes annuels et de la répartition bénéficiaire de l'exercice 2010 ;
- 4) Décharge à donner aux administrateurs ;
- 5) Décharge à donner au Commissaire-réviseur ;
- 6) Nomination statutaire.

- 
- 3) Adopté à l'unanimité ;
  - 4) Adopté à l'unanimité ;
  - 5) Adopté à l'unanimité ;
  - 6) Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E : à l'unanimité**

**Art. 1 -** : De se prononcer aux majorités suivantes sur les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale statutaire du 10 juin 2011 :

**A l'unanimité,**

Point 3 : Approbation des comptes annuels et de la répartition bénéficiaire de l'exercice 2010 ;

**A l'unanimité,**

Point 4 : Décharge à donner aux administrateurs ;

**A l'unanimité,**

Point 5 : Décharge à donner au Commissaire-réviseur ;

**A l'unanimité,**

Point 6 - : Approbation de la proposition de nomination statutaire, à savoir la nomination définitive de Monsieur Henri Vannesse, en qualité d'administrateur, suite à la démission de Monsieur Charles Vandendries ;

**Art. 2.-** : De charger les représentants de la Ville de Wavre aux assemblées générales de l'association intercommunale coopérative de SEDIFIN, de rapporter la proportion des votes du Conseil communal, lors de la l'Assemblée générale statutaire de la prédite association en date du 10 juin 2011.

**Art. 3.-** : Une expédition de la présente délibération sera transmise à l'association intercommunale coopérative SEDIFIN et aux représentants de la Ville.

U.            Mise en discussion, sous le bénéfice de l'urgence, d'un point étranger à l'ordre du jour.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

DECIDE A L'UNANIMITE,

**Article 1<sup>er</sup>** : de porter à l'ordre du jour sous le bénéfice de l'urgence comme point 11 bis de la séance publique : « Associations intercommunales – SEDILEC – Assemblée générale statutaire du 10 juin 2011 – Approbation des points mis à l'ordre du jour :

- 3) Approbation des comptes annuels et de la répartition bénéficiaire de l'exercice 2010 ;
- 4) Décharge à donner aux administrateurs et au membre du Collège des contrôleurs aux comptes.»

-----

U.S.P.3ter Associations intercommunales – SEDILEC – Assemblée générale statutaire du 10 juin 2011 – Approbation des points mis à l'ordre du jour :

- 3) Approbation des comptes annuels et de la répartition bénéficiaire de l'exercice 2010 ;
- 4) Décharge à donner aux administrateurs et au membre du Collège des contrôleurs aux comptes.

---

3) Adopté à l'unanimité,

4) Adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

**D E C I D E : à l'unanimité**

**Art. 1 -** : De se prononcer aux majorités suivantes sur les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale statutaire du 10 juin 2011 :

**A l'unanimité,**

Point 3 : Approbation des comptes annuels et de la répartition bénéficiaire de l'exercice 2010 ;

**A l'unanimité,**

Point 4 : Décharge à donner aux administrateurs et au membre du Collège des contrôleurs aux comptes.

**Art. 2 -** : De charger les représentants de la Ville de Wavre aux assemblées générales de l'association intercommunale SEDILEC de rapporter la proportion des votes du Conseil communal, lors de la l'Assemblée générale statutaire de la prédite association en date du 10 juin 2011.

**Art. 3 -** : Une expédition de la présente délibération sera transmise à l'association intercommunale coopérative SEDILEC et aux représentants de la Ville.

-----

Mme E. Monfils, Echevin, quitte la salle du Conseil.

-----

Mme A-M. BACCUS, Conseillère communale, pénètre dans la salle et prend place à la table du Conseil.

-----

S.P.4. Finances communales – Garantie d'emprunts à accorder à l'asbl Royal Tennis Club La Raquette.

---

Adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

DECIDE à l'unanimité

Article 1er- de cautionner les engagements de l'ASBL Royal Tennis Club La Raquette vis-à-vis de la Fortis Banque, société anonyme, ayant son siège social Montagne du Parc 3 à 1000 Bruxelles, inscrite au Registre des Personnes Morales sous le numéro 0403.199.702 immatriculée à la TVA sous le n°BE 403.199.702, ou ses ayants-droit, découlant du crédit d'investissement de 150.000 euros octroyé par la Banque au crédit par lettre du 07/04/2011 dans le cadre de l'ouverture de crédit n°074642584 soumise aux « conditions générales applicables aux ouvertures de crédits aux Entreprises », dénommées ci-après 'les Conditions générales', telles qu'enregistrées à Bruxelles, 6ème Bureau de l'Enregistrement, le 20-12/2011, volume 275 folio 3, case 17 dont la Caution déclare avoir pris connaissance ;

Art.2.- de marquer son parfait accord sur les conditions, clauses et modalités du crédit précité de 150.000 euros maximum et déclare s'y porter caution solidaire vis-à-vis de la Banque ou de ses ayants-droit pour ce qui concerne tant le capital, que les intérêts, la commission de réservation et les accessoires ;

Art.3.- cet engagement de caution prendra fin dès que le crédit susmentionné sera remboursé ;

Art.4.-. la présente délibération sera soumise à l'autorité de Tutelle, conformément à la loi communale et aux décrets applicables.

-----

Mme E. Monfils, Echevin, pénètre dans la salle et reprend place à la table du Conseil.

-----

S.P.5. Finances communales – Contrôle des subsides de plus de 1.239,47 € versés en 2008 – C.S. Biergeois.

---

Adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

D E C I D E, à l'unanimité

Article unique - D'accepter les justifications produites par le C.S. Biergeois pour la subvention reçue pour et pendant l'exercice 2008.

-----

S.P.6. Finances communales – Contrôle des subsides de plus de 1.239,47 € versés en 2008 – Lara Hockey Club Wavre ASBL.

---

Adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

D E C I D E, à l'unanimité

Article unique - D'accepter les justifications produites par l'ASBL Lara Hockey Club pour la subvention reçue pour et pendant l'exercice 2008.

-----

S.P.7. Finances communales – Contrôle des subsides de plus de 1.239,47 € versés en 2009 – WISPA ASBL.

---

Adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

D E C I D E, à l'unanimité

Article unique - D'accepter les justifications produites par l'ASBL WISPA pour la subvention reçue pour et pendant l'exercice 2009.

-----

S.P.8. Finances communales – Contrôle des subsides de plus de 1.239,47 € versés en 2010 – Les Rendez-vous du rire asbl.

---

Adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

D E C I D E, à l'unanimité

Article unique - D'accepter les justifications produites par l'ASBL Les Rendez-vous du Rire pour la subvention reçue pour et pendant l'exercice 2010.

-----

S.P.9. Finances communales – Contrôle des subsides de plus de 1.239,47 € versés en 2010 – Association les Commerçants de Wavre.

---

Adopté à l'unanimité.



LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

D E C I D E, à l'unanimité

Article unique - D'accepter les justifications produites par l'Association des commerçants de Wavre pour la subvention reçue pour et pendant l'exercice 2010.

-----

S.P.10. Finances communales – Contrôle des subsides de plus de 1.239,47 € versés en 2010 – Centre Culturel du Brabant Wallon.

---

Adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

D E C I D E, à l'unanimité

Article unique - D'accepter les justifications produites par le Centre Culturel du Brabant wallon pour la subvention reçue pour et pendant l'exercice 2010.

-----

S.P.11. Finances communales – Contrôle des subsides de plus de 1.239,47 € versés en 2010 – Cercle historique, archéologique et généalogique de Wavre et du Brabant wallon ASBL.

---

Adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

D E C I D E, à l'unanimité

Article unique - D'accepter les justifications produites par le Cercle historique, archéologique et généalogique de Wavre et du Brabant wallon pour les subventions reçues pour et pendant l'exercice 2010.

-----

S.P.12. Finances communales – Contrôle des subsides de plus de 1.239,47 € versés en 2010 – Le Grenier des Vacances Joyeuses ASBL.

---

Adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

D E C I D E, à l'unanimité

Article unique - D'accepter les justifications produites par l'ASBL Le Grenier des Vacances Joyeuses pour la subvention reçue pour et pendant l'exercice 2010.

- - - - -

S.P.13. Finances communales – Contrôle des subsides de plus de 1.239,47 € versés en 2010 – MacaDanse ASBL.

---

Adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

D E C I D E, à l'unanimité

Article unique - D'accepter les justifications produites par l'ASBL Macadanse pour la subvention reçue pour et pendant l'exercice 2010.

- - - - -

S.P.14. Finances communales – Contrôle des subsides de plus de 1.239,47 € versés en 2010 – Maison de la Laïcité ASBL.

---

Adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

D E C I D E, à l'unanimité

Article unique - D'accepter les justifications produites par l'ASBL Maison de la Laïcité pour la subvention reçue pour et pendant l'exercice 2010.

- - - - -

S.P.15. Finances communales – Contrôle des subsides de plus de 1.239,47 € versés en 2010 – Renouveau Belgo-Congolais Mai 2000 ASBL.

---

Adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

D E C I D E, à l'unanimité

Article unique - D'accepter les justifications produites par l'ASBL Renouveau Belgo Congolais Mai 2000 pour la subvention reçue pour et pendant l'exercice 2010.

- - - - -

S.P.16. Finances communales – Contrôle des subsides de plus de 1.239,47 € versés en 2010 – Wavre Solidarité.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

D E C I D E, à l'unanimité

Article unique - D'accepter les justifications produites par Wavre Solidarité pour la subvention reçue pour et pendant l'exercice 2010.

- - - - -

S.P.17. Finances communales – Contrôle des subsides de plus de 1.239,47 € versés en 2010 – WISPA ASBL.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

D E C I D E, à l'unanimité

Article unique - D'accepter les justifications produites par l'ASBL WISPA pour la subvention reçue pour et pendant l'exercice 2010.

- - - - -

S.P.18. Travaux publics – Rénovation des salles de Bierges et de Limal – Majoration de la dépense – Approbation.

---

Adopté par vingt-quatre voix pour et trois voix contre.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

D E C I D E : par 24 voix pour et 3 voix contre

Article 1er. - D'approuver la majoration de la dépense totale d'un montant de 68.000,00€ TVA comprise résultant du projet de rénovation des salles de Bierges et de Limal.

- - - - -

S.P.19. Travaux publics – Aménagement des locaux d'accueil de la Police – Travaux supplémentaires – Majoration de la dépense – Approbation.

---

Adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

DECIDE : à l'unanimité

Article 1er. - D'approuver les travaux supplémentaires pour l'Aménagement des locaux d'accueil de la police locale, le montant estimatif de ces travaux qui s'élève à 7.886.83 € taxes comprises ainsi que le montant estimatif de la dépense totale qui s'élève à 278.517, 95 € taxes comprises.

Art. 2. - La dépense sera imputée à l'article 124/723-60 du budget extraordinaire de l'exercice 2011.

Art. 3. - Le financement de la dépense sera couvert par prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire.

- - - - -

S.P.20. Renonciation à l'expropriation prévue concernant le plan communal d'aménagement n° 6 dit du « Pont des Amours » – Rue Lambert Fortune, 102.

---

Adopté à l'unanimité.

Le Conseil communal,

(...)

DECIDE à l'unanimité

Article 1er La demande de Monsieur Van Peteghem, rue Lambert Fortune, 102 à 1300 Wavre, propriétaire de l'immeuble situé rue Lambert Fortune, 102 à 1300 Wavre sur une parcelle présentement cadastrée Wavre 1ère division section M n° 288 L, sollicitant auprès du Conseil communal, conformément aux dispositions de l'article 68 du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie, de renoncer à l'expropriation grevant leur bien, prévue au plan communal d'aménagement n° 6 dit « Du Pont des Amours », est acceptée.

Art. 2. La renonciation à l'expropriation acceptée ne concerne que l'expropriation envisagée dans le P.C.A. approuvé et n'intéresse que la parcelle mentionnée ci-dessus et

reprise sous l'indice 99 au plan visé. La renonciation à l'expropriation sera effective à la date d'approbation de la présente délibération.

Art. 3. Copie de la présente délibération sera transmise au Fonctionnaire délégué et au demandeur, pour information.

- - - - -

S.P.21. Voiries Communales – Rue du Tilleul – Ruelle de la Gare – Permis d'urbanisme – Aménagement des voiries concernées.

---

Adopté à l'unanimité.

Le Conseil communal,

(...)

DECIDE à l'unanimité

Article 1er L'aménagement des voiries « ruelle de la Gare et rue du Tilleul », tel que prévu au plan « parking Pick and Co – plan 003 et la création d'un parking prévue au plan d'implantation n° 001 – ruelle de la Gare, joints à la demande de permis d'urbanisme introduite par la S.A. JAZY, réf. 10/077 et dressé par M. VANDENBLOCK Eric, Architecte, est approuvé.

Art. 2. Copie de la présente délibération sera jointe au dossier du permis d'urbanisme et transmise au fonctionnaire délégué, pour suite voulue.

- - - - -

S.P.22. Service de l'Instruction publique – Enseignement maternel – Création de deux demi-emplois – Ratification.

---

Adopté à l'unanimité.

Le Conseil communal,

(...)

DECIDE :

Article 1er. - Les décisions du Collège communal en date du 14 avril 2011, décidant la création de deux demi-emplois supplémentaires d'institutrice maternelle dans l'enseignement communal de la Ville de Wavre, à partir du 28 mars 2011 jusqu'au 30 juin 2011, sont ratifiées.

Article 2. - Une expédition de la présente délibération sera transmise à Mme l'Inspectrice cantonale.

- - - - -

S.P.23. Zone de Police locale de Wavre – Cadre du personnel opérationnel – Mobilité 2011.02 – Service « Intervention et Sécurisation » – Vacance de 4 emplois d’inspecteur.

---

Adopté à l’unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL

(...)

DECIDE A L'UNANIMITE

Article 1er: De déclarer vacant par mobilité interne, quatre emplois d’inspecteur de police pour le département « Intervention & Sécurisation».

Article 2 : Une copie de la présente délibération sera transmise, conformément à la circulaire ministérielle PLP 12 du 8 octobre 2001, à Madame la Gouverneure de la Province du Brabant Wallon.

-----

La séance publique est levée à dix-neuf heures vingt minutes et le Conseil communal se constitue à huis clos à dix-neuf heures vingt-trois minutes.

-----

## **B. HUIS CLOS**

(...)

-----

La séance s’étant déroulée sans réclamation, le procès-verbal de la séance du vingt-six avril 2011 est définitivement adopté.

-----

La séance est levée à dix-neuf heures trente-cinq minutes.

-----

Ainsi délibéré à Wavre, le dix-sept mai deux mil onze.

Le Secrétaire communal f.f.,

Le Bourgmestre - Président

Patricia ROBERT

Charles MICHEL